



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

37 | 2008

Syntaxe et sémantique des prédicats

Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique

Igor Mel'čuk et Alain Polguère



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lidil/2691>

DOI : 10.4000/lidil.2691

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

Pagination : 99-114

ISBN : 978-2-84310-124-3

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Igor Mel'čuk et Alain Polguère, « Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique », *Lidil* [En ligne], 37 | 2008, mis en ligne le 01 septembre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/2691> ; DOI : 10.4000/lidil.2691

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Lidil

Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique

Igor Mel'čuk et Alain Polguère

- 1 La notion de *prédicat sémantique* est bien établie en linguistique : on considère que certaines lexies (unités lexicales) comme COMBATTRE, COMBAT, COMBATIF, etc. possèdent un *sens prédicatif*. Un sens prédicatif dénote un fait impliquant des participants qui correspondent aux arguments du prédicat en question. Nous reviendrons, dans la prochaine section, sur la notion linguistique de prédicat sémantique, qui est distincte de la notion logico-mathématique. Il suffit de mentionner pour l'instant que, traditionnellement, les sens prédicatifs sont opposés aux sens non prédicatifs, qui, eux, dénotent des entités. Tel est le cas, par exemple, des sens des lexies ÉTOILE, LION, CAILLOU, etc. Cependant, la distinction qui semble clairement établie entre sens prédicatifs et sens non prédicatifs masque en fait la présence d'un ensemble très intéressant, et très important en langue, de sens « intermédiaires », qui tiennent à la fois des prédicats et des non-prédicats. Comme les non-prédicats, ces sens dénotent des entités, et non des faits. Pourtant, comme les prédicats, ils ne peuvent être modélisés sans tenir compte de « positions sémantiques » qu'ils contrôlent, positions que l'on peut représenter par des variables (X, Y, Z...). Il s'agit, par exemple, du sens des noms comme MINISTRE '[X] ministre responsable de Y dans le gouvernement du pays Z', PARTIE '[X] partie de Y' (comme dans *une partie de la maison*), HÔPITAL 'hôpital où X soigne Y', etc. Nous appelons *quasi-prédicats* ces sens hybrides. L'ensemble des quasi-prédicats d'une langue est très hétérogène, et chaque type de quasi-prédicat pose ses propres problèmes de modélisation. Nous proposons ici une analyse des différents types de quasi-prédicats présents dans les langues, en adoptant une perspective lexicographique. Plus précisément, nous nous situons dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (Mel'čuk *et al.*, 1995), en empruntant nombre de nos illustrations aux données de la base lexicale DiCo des dérivations sémantiques et collocations du français (Polguère, 2000 ; Mel'čuk et Polguère, 2006) et au *Lexique actif du français* ou LAF (Mel'čuk et Polguère, 2007).

- 2 Nous commencerons par préciser la notion de prédicat sémantique. Cela nous amènera à traiter la notion d'actant, qui lui est intimement liée. Dans la section suivante, nous traiterons du cas très particulier des prédicats non actanciels. Finalement nous présenterons les quasi-prédicats, en offrant notamment une caractérisation de plusieurs types de quasi-prédicats qui abondent dans les lexiques des langues naturelles.

La notion de prédicat sémantique

- 3 La grande majorité des sens lexicaux des langues naturelles possèdent la propriété d'être des sens liants (Polguère, 1992 : 144ssq, 1997 : 3-4). Un sens liant typique dénote un *fait* : quelque chose dont on peut dire que cela a ou n'a pas lieu. Un fait peut être un événement, une action, une activité, un état, un processus, une propriété, une relation, une quantité, etc. Un fait présuppose nécessairement un certain nombre de *participants* ; pour cette raison, il est approprié de modéliser les sens liants par des micro-structures sémantiques qui contiennent la représentation des participants potentiels des faits en question. Dans notre approche, cette micro-structure peut être visualisée sous la forme d'un graphe du type *réseau sémantique* constitué du sens liant lui-même, connecté aux variables qui désignent les « positions disponibles » pour les sens correspondant aux participants. Ce type de structure est illustré dans la figure ci-dessous, à partir du sémantème – c'est-à-dire, du signifié – du verbe ÉLIRE [*Nous avons élu Marie-Claude présidente pour cinq ans*].

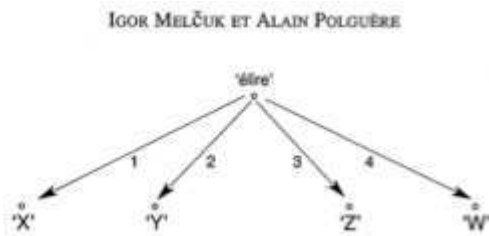


Figure 1 – 'X élit l'individu Y au poste Z pour la période W'

- 4 Notons que nous utilisons les guillemets simples pour dénoter les sens linguistiques. De plus, nous ferons usage dans ce qui va suivre de la terminologie suivante :
- *sens prédicatif*, ou *prédicat*, désignera un sémantème liant qui dénote un fait ('élire', 'élection', 'éligible', 'pendant [les élections]'...);
 - *actant sémantique* d'un prédicat dans une phrase donnée désignera un sens qui correspond à un participant du fait dénoté par le prédicat en question et qui est exprimable dans la phrase auprès de ce prédicat ;
 - *structure actancielle* désignera la micro-structure sémantique associée au prédicat dans le lexique ;
 - *forme propositionnelle* désignera la représentation d'une structure actancielle ; la forme propositionnelle peut être soit une expression linéaire de nature linguistique, comme dans le titre de la figure 1, soit un réseau sémantique, comme dans la figure 1 elle-même.
- 5 Il convient d'ores et déjà de remarquer que la notion de prédicat sémantique est une métaphore scientifique construite à partir de la notion de prédicat logique. Un prédicat logique p dénote une propriété ou une relation et permet de construire une fonction propositionnelle logique $p(x)$, $p(x, y)$, $p(x, y, z)$ etc., qui sera vraie pour tous les $x, y, z...$ compatibles avec la propriété ou relation p . On voit le lien évident entre les notions de

prédicat logique et de prédicat sémantique, argument d'un prédicat logique et actant d'un prédicat sémantique, fonction propositionnelle et forme propositionnelle représentant la structure actancielle d'un prédicat sémantique. Attention, cependant, il ne s'agit là que d'une métaphore commode, comme celle de valence syntaxique (sur le modèle de la valence atomique). La notion de prédicat sémantique n'est pas une notion logique et les lois de la logique formelle ne s'appliquent que de façon « métaphorique » sur les structures sémantiques prédicatives que manipule la sémantique linguistique telle que nous la concevons.

- 6 Aux sens liants, c'est-à-dire prédicatifs, on oppose naturellement les sens non liants. Un sens non liant dénote une entité conçue de façon autonome, sans référence à un fait spécifique, et donc ne présuppose pas de participant. Un sémantème correspondant à un sens non liant est appelé *nom sémantique*. Un nom sémantique peut désigner un objet naturel, une substance, un être, un nombre, un lieu, etc.
- 7 L'opposition prédicat ~ nom sémantique est donc fondée sur la conjonction de deux propriétés :
 - une propriété sémantique générale – dénoter un fait ~ une entité ;
 - une propriété de combinatoire – contrôler ~ ne pas contrôler un nombre donné d'actants.
- 8 Illustrons ces notions en commençant par les prédicats :
 - 'X blesse Y à Z avec W' [*Louise a blessé Lulu à la jambe avec un couteau*]
 - 'pourparlers entre X et Y à propos de Z' [*pourparlers entre le gouvernement et l'opposition à propos de la loi sur l'héritage*]
 - 'X fidèle à Y' [*Louise est fidèle à Lulu*]
 - 'X rapidement' [*écrire rapidement*]
 - 'X entre Y et Z' [*une ville entre le lac et la montagne*]
 - 'À bas Y !' [*À bas la malbouffe !*]
- 9 On notera qu'un sens prédicatif peut être exprimé par une lexie de n'importe quelle partie du discours.
- 10 Pour illustrer les noms sémantiques, citons les sémantèmes 'Balzac', 'Canada', 'soleil', 'sable', 'écureuil', 'soixante-neuf' (le nom du nombre 69), etc. Tous ces sémantèmes dénotent des entités et ne contrôlent pas l'expression d'actants sémantiques ; du point de vue grammatical, ils ne sont lexicalisés que par des noms au sens large : noms communs, noms propres, pronoms, numéraux. Remarquons que le nom propre — considéré dans les contextes d'emploi élémentaires du type *Il s'appelle Balzac, Le nom de ce pays est le Canada*, etc. — est pour nous le prototype du nom sémantique, c'est-à-dire du signifié qui ne contrôle aucun actant. Nous ne pouvons malheureusement pas entrer ici dans la discussion de ce délicat problème.
- 11 La classification en prédicats et noms sémantiques est très claire et ne semble pas poser de problème particulier. Pourtant, elle n'est pas exhaustive et laisse de côté un nombre considérable de sens, car les deux propriétés qui opposent les prédicats aux noms sémantiques sont logiquement indépendantes.
- 12 En effet, premièrement, un sens peut dénoter un fait, mais ne pas être liant ; il s'agit d'un prédicat non actanciel – un raccourci pour dire qu'il ne contrôle pas de structure actancielle ; on peut citer comme exemples TONNER [*En septembre, s'il tonne, la vendange est bonne.*], all. BLITZEN 'y avoir un/des éclair(s)' ou russe 'SVETAT' 'commencer à faire jour'.

- 13 Deuxièmement, un sens peut aussi être liant sans pour autant dénoter un fait : c'est ce que l'on appellera un quasi-prédicat – par exemple, DIRECTEUR 'X, le directeur de Y', ou MAIRIE 'mairie de l'agglomération Y', ou encore pilule 'pilule qu'avale l'individu X pour agir sur son état physique Y'.
- 14 Nous allons examiner ces deux types de sens « spéciaux » à tour de rôle, en concentrant avant tout notre étude sur les quasi-prédicats. Cependant, avant de plonger dans le vif du sujet, nous devons préparer le terrain en approfondissant la notion d'actant sémantique. En effet, ce qui caractérise notre approche de la notion de prédicat est le fait de considérer le prédicat sémantique autant du point de vue de son expression dans la phrase que du point de vue de l'expression de ses actants. À la différence des autres approches, nous insistons donc beaucoup plus sur la facette linguistique (lexicale et syntaxique) que sur la facette logique de la notion.

La notion d'actant sémantique

- 15 La notion d'actant sémantique (voir, par exemple, Mel'čuk, 2004 : 7ssq) peut se définir ainsi :
- 16 Un actant sémantique d'une lexie L, dans une structure sémantique donnée, est un sémantème qui remplit une position actancielle sémantique associée à L dans le lexique.
- 17 Comme on le voit, nous avons recours à la notion de position actancielle sémantique. Il est donc nécessaire de définir maintenant cette dernière pour obtenir une caractérisation satisfaisante de ce qu'est un actant sémantique.
- 18 Une position actancielle sémantique associée à une lexie L dans le lexique est une variable sémantique (notée X, Y, Z...) qui remplit les deux conditions suivantes :
- 19 1) du point de vue conceptuel, elle correspond à un participant de la situation dénotée par L ;
- 20 2) du point de vue syntaxique, un sémantème qui occupe la position en question doit être exprimable dans la phrase sous le contrôle syntaxique de L ; cela signifie que l'on peut construire des phrases où l'expression d'un tel sémantème apparaît soit comme un dépendant syntaxique direct de L, soit comme un dépendant syntaxique d'un collocatif verbal de L.
- 21 Il est aisé de concevoir l'« exprimabilité » des positions actanciennes dans le cas des prédicats verbaux ; celle-ci se manifeste essentiellement par les différents types de dépendants régis par le verbe (le sujet et les compléments). Dans le cas des noms, il faut aussi considérer d'autres types de structures, notamment les collocations verbales (verbes supports et verbes de réalisation), qui permettent d'exprimer les actants auprès des noms prédictifs, au sein de structures semi-phraséologiques que ces derniers contrôlent. Prenons le cas de *ULTIMATUM* 'ultimatum communiqué par la personne X à la personne Y pour demander l'accomplissement de Z avant le moment T'. La collocation à verbe support *lancer un ultimatum* illustre l'expression de l'actant X du prédicat nominal auprès de ce dernier : X est le sujet du verbe support LANCER, dont *ULTIMATUM* est le complément d'objet. Notons que les structures collocationnelles de ce type sont modélisées dans la Lexicologie Explicative et Combinatoire au moyen du système des *fonctions lexicales* – voir Mel'čuk (2003a, b). Dans ce cas précis, la collocation en question met en jeu la fonction lexicale de verbe support **Oper₁**.

- 22 Pour illustrer l'importance qu'il faut attacher à la seconde condition associée ci-dessus à la position actancielle — exprimabilité (dans la phrase auprès de la lexie prédicative) du sémantème remplissant une position actancielle — comparons deux lexies sémantiquement très proches : ACHETER [*Il a acheté ce livre pour 120 \$.*] et COUTER [*Ce livre lui a coûté 120 \$.*]. Ces deux lexies permettent de dénoter des situations identiques, où un individu X obtient une chose Y auprès d'un autre individu Z en échange d'une somme d'argent W. On peut considérer que les deux sens en question dénotent des situations impliquant le même nombre de participants (quatre participants au total). Pourtant, alors que ACHETER permet l'expression directe, en tant que compléments, des sémantèmes exprimant les quatre participants en question — *Patrick_x a acheté ce livre_y, de Jean-Yves_z, pour 120 \$_w.* —, COÛTER ne permet l'expression que de trois d'entre eux — *Ce livre_y a coûté 120 \$_w à Patrick_x.* Le premier verbe est donc sémantiquement un prédicat contrôlant quatre positions actanciennes, alors que le second est un prédicat n'en contrôlant que trois. On voit que la nature prédicative d'un sens, bien que liée directement à la dénotation du sens en question, est tout de même une propriété fondamentalement linguistique, partiellement indépendante de la dénotation.
- 23 Les notions d'actant et de position actancielle, présentées ici dans une perspective presque exclusivement sémantique, doivent en fait être considérées aussi sous l'angle des structures syntaxiques contrôlées par les lexies. Dans la théorie complète des actants présentée dans Mel'čuk (2004), on établit notamment une distinction entre actants sémantiques, syntaxiques profonds et syntaxiques de surface ; cependant, nous n'aborderons pas cette distinction ici. Un autre sujet dont nous ne pouvons traiter, mais qui revêt une importance primordiale dans le fonctionnement de la langue, est la hiérarchie des actants sémantiques, en particulier le rôle très spécial du premier actant sémantique.
- 24 Nous passons maintenant à l'examen de prédicats non actanciers – pour mieux illustrer le décalage entre les deux aspects qui nous intéressent : la nature sémantique prédicative d'un sens et la présence des positions actanciennes qu'il contrôle.

Prédicats non actanciers

- 25 Considérons le sens du verbe PLEUVOIR : le sémantème 'pleuvoir' dénote un fait (plus précisément, un phénomène météorologique), mais il n'appelle pas d'actant ! Cette propriété sémantique se manifeste, à la surface, par le fait que PLEUVOIR prend comme sujet syntaxique le pronom impersonnel IL, sémantiquement vide ; on le classe dans les dictionnaires comme verbe impersonnel. Un prédicat sans position actancielle, n'est-ce pas une *contradictio in adjecto* ? Non, puisque le paradoxe n'est qu'apparent. En fait, *Il pleut* signifie à peu près 'De l'eau tombe du ciel' ; or, le prédicat 'tomber', enchâssé dans 'pleuvoir', appelle bel et bien deux positions actanciennes, occupées par ses deux actants 'eau' et 'ciel' au sein de la définition de 'pleuvoir'. On peut donc considérer que 'pleuvoir' possède deux positions actanciennes déjà saturées, occupées par les deux sémantèmes en question. Nous admettons ainsi l'existence de ce que nous appellerons des *prédicats non actanciers* (même si cette appellation est un peu abusive). Un prédicat non actanciel P contrôle de façon virtuelle au moins un actant sémantique, constant et « incorporé » : un actant d'un prédicat P se trouvant dans la décomposition sémantique de P. Les langues possèdent un nombre non négligeable de prédicats non actanciers, qui sont les verbes

météorologiques et assimilables : ‘geler’ [*Il gèle dehors*], ‘faire beau’, ‘faire noir’, ‘faire froid’, ‘faire soleil’, ‘être tard’ [*Il est déjà tard*], angl. ‘[to] dawn’ = ‘se faire jour’ [*It was dawning, and the city under us was slowly waking up*], russe ‘temnet’ = ‘se faire nuit’ et ‘mesti’ = ‘[le vent] souffler la neige’ ou aloutor ‘amtankṬ’ = ‘l fait moustiques’.

- 26 Les prédicats non actanciels représentent bien entendu un cas très particulier de prédicats, mais ils ne posent pas de problèmes théoriques vis-à-vis de la notion de prédicat. Passons maintenant au cas beaucoup plus délicat des quasi-prédicats.

Quasi-prédicats

- 27 L’essentiel de notre tâche a jusqu’à présent été de préciser des notions connues, adoptées de façon relativement consensuelle par les sémanticiens et lexicologues (prédicat, actant, etc.). Nous allons maintenant aborder ce que l’on peut considérer comme étant un apport original de l’approche Sens-Texte pour ce qui est de la prédicativité : la notion de quasi-prédicat.

Quasi-prédicat vs prédicat au sens strict

- 28 Les prédicats que nous avons examinés dans la section précédente — prédicats aux positions actanciennes instanciées par des constantes sémantiques inhérentes (‘pleuvoir’ = ‘eau tomber du ciel’) — sont atypiques, mais on peut quand même les considérer comme étant simplement des cas extrêmes. En revanche, un quasi-prédicat, qui est un sens liant dénotant une entité est véritablement paradoxal. Comme le terme l’indique, un quasi-prédicat n’est pas un prédicat au sens strict, car il ne satisfait pas la propriété sémantique définitoire des prédicats : celle de dénoter un fait. Cependant, l’entité dénotée par un quasi-prédicat est particulière, en ce sens qu’elle est définie plutôt par son implication dans un fait que par ses propriétés intrinsèques ; à cause de cela, un quasi-prédicat contrôle des positions actanciennes. Par exemple, ‘professeur’, qui dénote une entité (un individu), dénote avant tout une entité impliquée dans une situation particulière : un individu X qui enseigne Y à des individus Z (dans une institution W). Ou encore, ‘restaurant’ dénote plus qu’un lieu : ce sens dénote un établissement où des individus X servent des individus Y en leur offrant de la nourriture Z. Pour cette raison, les sens de ce type, sans être des prédicats, doivent être considérés comme contrôlant des positions actanciennes sémantiques. Un quasi-prédicat est donc un sens liant en bonne et due forme, mais, pour ainsi dire, par ricochet.
- 29 Les actants d’un quasi-prédicat sont les actants d’un prédicat véritable « interne », qui apparaît au sein du sens en question sans en être le composant central.
- 30 Il est essentiel de remarquer que les quasi-prédicats sont toujours lexicalisés, tout comme les noms sémantiques, par des noms.
- 31 Le terme *quasi-prédicat* implique que, dans certaines circonstances, on peut ignorer le fait que le sens en question dénote une entité et le traiter de la même façon qu’on traite les prédicats à part entière. Conséquemment, nous utilisons généralement le terme *prédicat* pour désigner tous les sens liants, y compris les quasi-prédicats. Cet apparent abus de langage se justifie par le fait qu’il est méthodologiquement nécessaire d’appliquer les mêmes stratégies lexicographiques à tous les sens liants, quels qu’ils soient, à savoir : 1) rédiger une définition introduite par une forme propositionnelle et comprenant des

variables actancielles, 2) spécifier un schéma de régime explicitant l'expression des actants, avec toutes les contraintes associées, et 3) énumérer les fonctions lexicales relatives aux actants (**S**, **A**, **Able**, **Oper**, **Func**, **Real**, etc.).

Quelques types représentatifs de quasi-prédicats

32 Nous ne sommes pas en mesure d'offrir une typologie systématique des quasi-prédicats. Cependant, en nous fondant sur les données du *DiCo/LAF*, nous présenterons ci-dessous 12 types de quasi-prédicats fréquemment rencontrés dans le travail lexicographique.

33 Pour chaque type, nous donnerons une formule caractérisant le sens des quasi-prédicats correspondants ; dans cette formule, la variable P désigne le prédicat interne, enchâssé dans le sens quasi-prédicatif considéré, qui donne à ce sens sa nature partiellement prédicative.

34 1) 'Individu que le locuteur évalue comme P'

35 IDIOT, GÉNIE : *Son mari_x est un idiot, un génie.*

36 Ces sens sont très proches des prédicats véritables. Une de leurs caractéristiques saillantes en français est de s'employer dans la construction *ton idiot, génie de mari*. Il s'agit de prédicats « de jugement subjectif », qui expriment un point de vue, une opinion du locuteur sur quelque chose.

37 2) 'Individu qui possède la propriété P'

38 [un] FRANÇAIS, GAUCHER : *Son mari_x est un Français, un gaucher.*

39 Cette classe, contrairement à la précédente, réunit des prédicats « de caractérisation objective », qui expriment une propriété que le locuteur attribue à quelque chose.

40 3) 'Individu qui est dans la relation P avec un autre'

41 MÈRE, VOISINE : *Marie_x est la mère, la voisine de Paul_y.*

42 Les quasi-prédicats des classes 1 à 3 entretiennent des relations privilégiées avec les adjectifs : la plupart des noms donnés ci-dessus sont en fait des adjectifs substantivés (IDIOT ~ [un] IDIOT, FRANÇAIS ~ [un] FRANÇAIS).

43 4) 'Individu qui fait ou a fait une action P'

44 SAUVEUR : *Hans_x est notre_y sauveur.*

45 ASSASSIN : *Princip_x est l'assassin de l'Archiduc_y.*

46 On a ici des noms quasi-prédicatifs dont le contenu peut généralement s'exprimer aussi sous forme de lexies verbales : *X qui a sauvé, assassiné Y.*

47 5) 'Individu qui a une activité P'

48 MARCHEUR : *Léo_x est un marcheur fanatique.*

49 MINISTRE : *Le ministre français_z des finances_y Gaétan Donnadieu_x a visité Moscou.*

50 Notons que les quasi-prédicats des types 1-5 admettent tous très naturellement un emploi avec copule : *Jean_x est un génie, un professeur ; Jean_x semble être l'ami, l'assassin de Paul_y ; Jean_x est devenu un marcheur fanatique.* Par contre, les quasi-prédicats des types 6-12, qui sont moins prédicatifs, ne sont pas facilement utilisables dans de telles constructions.

51 6) 'Ensemble d'individus que réunit une activité commune P'

52 ÉQUIPAGE : *Ces trois matelots_x font partie de l'équipage de l'Intrépide_y.*

- 53 CABINET : *Tous les ministres_x du cabinet Brindavoine_y ont démissionné.*
- 54 7) 'Moyen de transport que quelqu'un fait fonctionner [= P₁] pour transporter [= P₂] quelque chose'
- 55 AUTOCAR : *Lulu_y a pris l'autocar Paris_z-Rouen_w à cinq heures.*
- 56 FERRY : *L'équipage_x du ferry de Douvres_w est au complet.*
- 57 Tout nom d'artefact (c'est-à-dire, d'objet fabriqué ou transformé pour une utilisation particulière) contrôle nécessairement une première position actancielle (X) correspondant à celui qui fait fonctionner ou qui utilise activement l'artefact en question. Un nom d'artefact peut aussi contrôler d'autres positions actanciennes, notamment une seconde position (Y) pour les entités auxquelles l'artefact est appliqué.
- 58 8) 'Instrument utilisé par quelqu'un pour faire P'
- 59 MARTEAU : *Marc_x a enfoncé le clou_y d'un seul coup de marteau.*
- 60 ÉPÉE : *Le marquis_x s'est battu à l'épée avec le mari_y de sa maitresse.*
- 61 9) 'Établissement où quelqu'un s'occupe [= P] de quelqu'un d'autre'
- 62 CLINIQUE : *La jeune femme_y est finalement sortie de la clinique de soins_z postnataux.*
- 63 RESTAURANT : *Le restaurant de saucisses_z de Patrick_x a perdu une partie de sa clientèle_y.*
- 64 10) 'Animal domestique qui appartient [= P] à quelqu'un'
- 65 CHAT : *Son_x chat a encore tué un oiseau.*
- 66 POULE : *Les poules de Danielle_x donnent des œufs_y délicieux.*
- 67 11) 'Partie [= P] de quelque chose'
- 68 MORCEAU, MIETTE : *morceau, miette de pain_X*
- 69 ESTOMAC, JAMBE : *Mon_x estomac, ma_x jambe me_x fait mal.*
- 70 ACCOUDOIR : *-Ne t'assieds pas sur l'accoudoir du fauteuil_x.*
- 71 12) 'ensemble, quantité [= P] de quelque chose'
- 72 FOULE : *Une foule d'étudiants_x s'est amassée sur la place.*
- 73 TAS : *tas de briques_x, de sable_x*
- 74 CUILLERÉE : *cuillerée de rhum_x.*
- 75 La frontière entre les prédicats, les quasi-prédicats et les noms sémantiques est bien délimitée et il n'y a pas de cas intermédiaires. Cependant, le concept de quasi-prédicat est, lui, gradué. On ressent intuitivement que 'génie' est plus proche d'un prédicat véritable que 'accoudoir', qui lui-même l'est plus que 'chat'. On peut mentionner au moins deux faits linguistiques qui expliquent cette intuition.
- 76 Premièrement, on peut difficilement parler « de façon absolue » d'un génie sans conceptualiser un individu X qui a cette qualité, et d'un accoudoir sans conceptualiser un fauteuil X dont il est une partie. Il en va tout autrement pour le chat : on peut parler d'un chat sans même penser au fait qu'il a, n'a pas, n'a plus de maître X.
- 77 Deuxièmement, la construction à copule (prédicative par excellence) *Quelque chose est P* est la façon la plus normale d'utiliser GÉNIE : *Quelqu'un est un génie*. En revanche, elle est beaucoup moins naturellement compatible avec ACCOUDOIR sans contexte pragmatique fort justifiant cet usage : *Quelque chose est un accoudoir*. La lexie ACCOUDOIR, contrairement

à GÉNIE, est plutôt « faite » pour fonctionner comme actant d'un prédicat véritable : *Quelqu'un s'appuie sur un accoudoir.*

- 78 Les observations qui précèdent nous permettent d'établir la hiérarchie de prédictivité suivante : 'génie' > 'accoudoir' > 'chat'. Cette hiérarchie est conditionnée par la structure interne des sémantèmes correspondants — plus précisément, par le « poids sémantique » et la position du composant prédictif autour duquel gravite le sémantème en question.
- 79 Une meilleure caractérisation de la prédictivité vise notamment à donner au lexicographe des outils conceptuels et descriptifs lui permettant 1) de mieux distinguer les différents types de lexies du point de vue de leur prédictivité, et 2) de mieux standardiser la description des lexies d'un même type prédictif. Une bonne illustration peut être trouvée dans le cas du vocable polysémique TAUPE. Sa structure peut être décrite de la façon suivante, si l'on choisit de numéroter les acceptions selon l'accroissement de la prédictivité (c'est-à-dire l'ordre inverse de présentation des types de quasi-prédicats, dans la section ci-dessus) :
- TAUPE I [nom sémantique] 'petit animal à fourrure qui vit sous la terre...'
 - TAUPE II [quasi-prédicat sémantique 'artefact', proche du cas 8, de la sous-section précédente] 'engin de forage souterrain utilisé par X pour creuser les tunnels Y...'
 - TAUPE III [quasi-prédicat sémantique 'individu qui a une activité', proche du cas 5] 'individu X qui agit clandestinement dans le milieu Y pour l'organisation Z afin de récupérer les informations W...'
- 80 Identifier correctement la structure actancielle des quasi-prédicats nous oblige à tenir compte de la cooccurrence restreinte syntaxique et lexicale des lexies en question. Ainsi, pour TAUPE II, il faudra décrire dans son article de dictionnaire les expressions suivantes : *La taupe creuse, excave, fore Y* ; pour TAUPE III : *X fait la taupe dans Y, Z infiltre/place une taupe dans Y, taupe active, taupe dormante, etc.*
- 81 Faute de place, nous ne pouvons malheureusement approfondir ici l'incidence qu'a la prédictivité du sens sur la modélisation lexicographique des lexies correspondantes. On trouvera des informations à ce sujet dans Mel'čuk *et al.* (1995) et Mel'čuk et Polguère (2006). Les descriptions lexicographiques du français, quant à elles, sont disponibles dans Mel'čuk *et al.* (1984, 1988, 1992, 1999) et Mel'čuk et Polguère (2007), ainsi que dans les données de la base DiCo accessibles en ligne (<http://www.olst.umontreal.ca/dicouebe>).

Nous remercions pour leurs commentaires Lidija Iordanskaja, Jasmina Miličević, Iva Novakova, Ophélie Tremblay ainsi que deux relecteurs anonymes de la revue Lidil. Les travaux de recherche en sémantique lexicale menés à l'Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST) sont financés par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

BIBLIOGRAPHIE

MEL'ČUK, I. (2003a) : Collocations : définition, rôle et utilité, in F. Grossmann et A. Tutin (dir.), *Les collocations : analyse et traitement*, Amsterdam, De Werelt, 23-31.

MEL'ČUK, I. (2003b) : Collocations dans le dictionnaire, in T. Szende (dir.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Champion, 19-64.

MEL'ČUK, I. (2004) : Actants in Semantics and Syntax. I. II, *Linguistics*, 42 : 1, 1-66 and 42 : 2, 247-291.

MEL'ČUK, I., CLAS, A. et POLGUÈRE, A. (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.

MEL'ČUK, I. et POLGUÈRE, A. (2006) : Dérivations sémantiques et collocations dans le *DiCo/LAF*, *Langue française*, 150, 66-83.

MEL'ČUK, I. et POLGUÈRE, A. (2007) : *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Duculot.

MEL'ČUK, I., avec N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Elnitsky, L. Iordanskaja et A. Lessard. (1984) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques, vol. I*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

MEL'ČUK, I., avec N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Dagenais, L. Elnitsky, L. Iordanskaja, M.N. Lefebvre et S. Mantha. (1988) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques, vol. II*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.

MEL'ČUK, I., avec N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Iordanskaja et S. Mantha. (1992) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques, vol. III*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.

MEL'ČUK, I., avec N. Arbatchewsky-Jumarie, L. Iordanskaja, S. Mantha et A. Polguère. (1999) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques, vol. IV*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.

POLGUÈRE, A. (1992) : Remarques sur les réseaux sémantiques Sens ´ Texte, in A. Clas (dir.), *Le mot, les mots, les bons mots*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 109-148.

POLGUÈRE, A. (1997) : Meaning-Text Semantic Networks as a Formal Language, in L. Wanner (ed.), *Recent Trends in Meaning-Text Theory*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1-24.

POLGUÈRE, A. (2000) : Une base de données lexicales du français et ses applications possibles en didactique, *Lidil*, 21, 75-97.

RÉSUMÉS

La notion de prédicat sémantique permet de distinguer deux classes de sens lexicaux, ou sémantèmes : 1) les prédicats, qui tous dénotent des faits, au sens le plus large (événements, actions, activités, états, caractéristiques, relations, etc.), et 2) les noms sémantiques, qui dénotent des entités au sens large (êtres vivants, objets physiques, substances, etc.). Nous nous intéressons tout particulièrement au fait qu'il existe une troisième classe de sémantèmes, ni prédicats véritables ni noms sémantiques : il s'agit des quasi-prédicats. Ces derniers dénotent, tout comme les noms sémantiques, des entités et non des faits. Cependant, comme les prédicats, ils ne peuvent être modélisés sans tenir compte de positions actanciennes qu'ils contrôlent. L'ensemble des quasi-prédicats d'une langue est très hétérogène, et chaque type de quasi-prédicat pose ses propres problèmes au niveau de la modélisation. Nous examinons différents types de quasi-prédicats présents dans les langues, en adoptant une perspective lexicographique. Plus précisément, nous nous situons dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, en empruntant nombre de nos illustrations aux données de la base lexicale *DiCo* des dérivations

sémantiques et collocations du français ainsi qu'aux données publiées dans le *Lexique actif du français*.

The notion of semantic predicate allows for the distinction of two classes of lexical meanings, or semantemes: 1) predicates, all of which denote situations in the broadest sense (events, actions, activities, states, characteristics, relations, etc.), and 2) semantic names, which denote entities, also in the broadest sense (living beings, physical objects, substances, etc.). In this paper we concentrate in particular on the existence of a third class of semantemes that are neither genuine predicates nor semantic names: these are quasi-predicates. Like semantic names, quasi-predicates denote entities, and not situations. But like predicates, they cannot be described without accounting for the actant slots they control. The set of quasi-predicates of a language is quite heterogeneous, and each type of quasi-predicate poses its own problems from the point of view of formal description. The paper examines several types of quasi-predicates found in natural languages by putting them into a lexicographic perspective. More precisely, we conduct the discussion in the framework of Explicative and Combinatorial Lexicology, borrowing our illustrations from the lexical database DiCo (semantic derivations and collocations of French) as well as from the recently published *Lexique actif du français*.

AUTEURS

IGOR MELČUK

Université de Montréal, OLST, Département de linguistique et de traduction

ALAIN POLGUÈRE

Université de Montréal, OLST, Département de linguistique et de traduction